

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2023/0378(COD) codécision) Règlement</p> <p>Mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux: programmes de prospection pluriannuels, notifications de la présence d'organismes réglementés non de quarantaine, dérogations temporaires aux interdictions d'importation et aux exigences particulières à l'importation ainsi que mise en place de procédures d'octroi de telles dérogations, exigences temporaires à l'importation pour les végétaux, produits végétaux et autres objets présentant un risque élevé, mise en place de procédures pour dresser la liste des végétaux présentant un risque élevé, contenu des certificats phytosanitaires, utilisation de passeports phytosanitaires et certaines exigences de signalement en matière de zones délimitées et de prospections sur les organismes nuisibles</p> <p>Modification Règlement 2016/2031 2013/0141(COD)</p> <p>Sujet 3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité</p>	<p>En attente de la position du Conseil en 1ère lecture</p>

Événements clés			
17/10/2023	Publication de la proposition législative	COM(2023)0661	Résumé
20/11/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
13/02/2024	Vote en commission, 1ère lecture		
13/02/2024	Décision de la commission parlementaire d'ouvrir des négociations interinstitutionnelles à travers d'un rapport adopté en commission		
15/02/2024	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A9-0035/2024	Résumé
26/02/2024	Décision de la commission parlementaire d'engager des négociations interinstitutionnelles annoncée en plénière (Article 71)		
27/02/2024	Décision de la commission parlementaire d'engager des négociations interinstitutionnelles confirmée par la plénière (Article 71)		
19/03/2024	Approbation en commission du texte adopté en négociations interinstitutionnelles de la 1ère lecture	PE759.964 GEDA/A/(2024)001509	
24/04/2024	Décision du Parlement, 1ère lecture	T9-0346/2024	Résumé